



Inter-CE associatif

FAIRE LE CHOIX DE LA DIFFÉRENCE

Elles ont toutes été créées dans le même but non lucratif : faire profiter le plus grand nombre de tarifs avantageux, obtenus par mutualisation des moyens. Les associations inter-CE véhiculent et partagent ainsi le même état d'esprit « solidaire », mais même entre elles, l'engagement se décline de plusieurs manières.

« Je me suis demandé pourquoi on n'arrivait pas à remplir les cars lors de nos sorties et quelles solutions on pouvait trouver » se remémore Yvon Quignon ancien élu de CE, fondateur de Sologne Inter-CE. Même réflexion du côté d'Inter CEA, en Lorraine, motivé pour « aider les CE à la promotion des ASC et au bien-être des salariés, ou encore chez Alices asso, créé il y a 15 ans en Moselle, dans l'idée d'arrêter de « travailler chacun de son côté » résume son directeur Bertrand Hamann. Les uns comme les autres, ont compris qu'ensemble, ils seraient plus forts.

Du plus petit - une cinquantaine d'adhérents pour Sologne Inter-CE, 510 CE pour Inter CEA et 1 121 CE chez

Alices, jusqu'aux réseaux les plus importants que sont Cezam (6 000 collectifs, 60 000 salariés) et Ancav-TT (2 500 CE, 250 000 salariés) - la France apparaît comme « solidairement » bien maillée. Mais que proposent ces organisations comparées aux inter-CE commerciaux ?

Une offre locale avant tout

L'offre est suffisamment large pour qu'il y ait de la place pour tout le monde annoncent les responsables de ces inter-CE à but non lucratif. D'ailleurs, certains peuvent être à la fois clients d'un prestataire commercial et adhérent à un inter-CE associatif. Le but, pour le comité d'entreprise étant de faire bénéficier ses salariés de prestations

complémentaires, telles qu'un panel d'offres plus varié de séjours longs et à dimension nationale, voire internationale. Si l'adhésion aux Kalidea, ProwebCE et autres Primoloisirs est plus chère à l'année que les inter-CE associatifs, c'est ces sociétés commerciales proposent en plus des services dédiés aux CE, comme des logiciels de gestion et de réservations, la création d'un site internet et jusqu'à des conseils en communication. Les inter-CE régionaux, comme Sologne Inter-CE, Alices et Inter CEA dans l'Est, proposent essentiellement de la billetterie (spectacles, cinéma, parcs d'attractions, musées) à tarifs négociés et une offre vacances, mais souvent limitée en nombre et à la région.



Salon et carte de pêche

Si tous les inter-CE ont en commun l'utilisation d'une carte adhérent pour identifier leurs bénéficiaires et parfois aussi une newsletter régulière pour les informer sur les derniers « bons plans », certains d'entre eux vont plus loin, proposant des réunions d'informations et des formations comme l'InterCE 42 à Saint-Etienne ou bien organisent un salon local qui réunit des prestataires dans tous les domaines. C'est le cas de Sologne Inter CE et d'Inter-CEA qui mettent en place leur propre événement annuel, respectivement, aux mois de février et mars. Parmi les initiatives originales, l'Inter-CEA de Vandœuvre-lès-Nancy, loue à l'année, à une municipalité, un lac de 15 ha qu'il met à la disposition de ses pêcheurs d'adhérents et autour duquel il peut organiser des animations. A quelques kilomètres de là, l'inter CE Alices, à Saint Julien-lès-Metz, organise régulièrement des soirées spectacles et, dernièrement, a même fait venir Nicolas Canteloup.

Inter-CE neutre ou d'origine syndicale

Si les inter-CE sont tous des associations de personnes morales, réinvestissent leurs excédents dans leur objet, ont souvent été créés par des comités d'entreprises de grandes sociétés locales (Solvay et l'Est Républicain pour Inter CEA, Renault Trucks, Arcelor Mittal et Abbott pour Clic InterCE, etc.) et ont globalement le même fonctionnement (achats groupés en billetterie, gestion de stocks et de réservation, revente auprès des CE), deux structures sortent du lot en France : l'Ancav-TT et le réseau Cezam. Elles se distinguent sur plusieurs points : leur historique tout d'abord, étroitement lié à une organisation syndicale, la CGT pour le premier, la CFDT pour le second. En résulte : un objet associatif, une politique de gestion et une approche des comités d'entreprises différentes.

Alices Asso, un inter-CE pas comme les autres

Dans ses statuts, l'inter-CE Alices asso, qui siège au nord de la Moselle, a inscrit un objet un peu différent de celui de ses homologues, « plus social ». La mutualisation de moyens pour promouvoir les activités sociales et culturelles est un moyen plutôt qu'une finalité. « Notre objectif est la formation des jeunes pour leur insertion dans le monde du travail et la solidarité envers les chômeurs pour leur donner un accès à la culture » définit Bertrand Hamann, le directeur de la structure. Parmi les huit salariés permanents de l'association, jeunes en CDD ou en contrat d'apprentissage se succèdent. « Nous privilégions bien sûr les CDI, mais pour 90 % des personnes que nous embauchons, il s'agit de leur premier job et le but est de leur servir de tremplin vers autre chose ». Pour pouvoir financer cette « politique solidaire », Alices vit à 80 % des cotisations de ses adhérents et à 20 % des marges réalisées sur les ventes en billetterie. ■

Des professionnels du tourisme social

« Nous avons en commun avec Cezam cet esprit militant qui fait que notre organisation devient un outil, une réponse technique et politique aux besoins des CE » formule Jean-Claude Tufféri, secrétaire de l'Ancav-TT. Le fonctionnement même de ces deux organisations, les distingue des autres inter-CE associatifs, de par le nombre de membres et de salariés qu'elles comptent ; par leur offre, qui se rapproche de celle de tour-opérateurs et d'inter-CE commerciaux et enfin par leur inscription dans la fédération des acteurs du tourisme social, l'Unat qui défend les intérêts des professionnels représentés. Ancav-TT et Cezam ont aussi en commun leur réseau : 28 associations qui regroupent 6 000 collectifs composés à 70 % de CE, dans 16 régions à l'actif de Cezam ; 36 villages vacances, 26 associations de proximité qui réunissent 2 500 CE côté Ancav-TT.

Patrimoine d'Ancav-TT et accompagnement de Cezam

La nature même de leur activité diffère également l'un de l'autre. Quand l'activité de l'Ancav-TT (créé à la suite de la faillite de Tourisme et Travail) est centrée sur une offre de vacances destinée aux salariés et sur la possibilité

pour des CE de devenir copropriétaires de l'un des 36 villages vacances détenus, Cezam se positionne plutôt sur l'aide aux CE, en plus de fournir des ASC aux salariés. La coordinatrice nationale Catherine Bouillard appuie sur les trois missions de l'organisme : l'accompagnement des élus dans la gestion et le fonctionnement de leur CE par des formations et du conseil, la réalisation d'actions citoyennes à l'échelle de la ville (festival, prix littéraires, etc.) et l'aide au fonctionnement par la réalisation de supports de communication pour le CE. Cela passe, à l'échelle locale ou nationale, à Paris, par l'organisation de petits déjeuners thématiques et jusqu'à la mise à disposition d'un comptable ou d'un service de compte-rendu de réunion. Cet ensemble de services justifie aussi le coût d'adhésion, plus élevé que dans un inter-CE régional qui se contente de faire la billetterie. ■



Combien coûte l'adhésion à un inter-CE ?

Les tarifs d'adhésion varient en fonction de la taille de l'association inter-CE et sa vocation.

A Sologne Inter CE, association de liaison des comités d'entreprises et similaires, le droit d'entrée était de 4,50 euros par salarié en 2010.

Pour Inter CEA, association de CE et d'amicales de la région Est, le droit d'entrée est de 100 euros pour les comités d'entreprise, quel que soit le nombre de membres. Toutes les trois semaines, chaque CE reçoit une dizaine d'affiches sur

les promotions en cours. La carte individuelle est à 6 euros par salarié, 2 euros par carte supplémentaire. Un catalogue annuel de 120 pages est distribué.

Chez Alices asso, le droit d'entrée est un pourcentage du nombre de salariés de l'adhérent et la carte individuelle coûte chaque année 2,5 euros par salarié.

Dans le réseau Cezam, en Ile-de-France, les adhérents contribuent à hauteur de 1,9 % de la somme de leurs deux budgets. Ailleurs en

France, chaque association a son propre fonctionnement, mais le tarif en fonction des effectifs est largement pratiqué.

Ancav-TT est une structure particulière car elle compte 349 CE et collectivités copropriétaires de villages de vacances d'une part ; des CE et collectivités au titre des ASC d'autre part. Les premiers cotisent en fonction de leurs effectifs et selon un barème, les seconds paient un droit d'entrée équivalent à un pourcentage de leur chiffre d'affaires. ■